

LOI TRAVAIL ! ON NE LACHE RIEN !



Les URIF CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF – FIDL – UNL qui se sont réunies le 30 juin 2016 se sont félicitées du succès de la manifestation du 28 juin 2016 et de la détermination des 7 organisations à obtenir le retrait du projet de loi.



Malgré les conditions de manifestation particulièrement difficiles, notamment pour accéder au lieu du départ de cette dernière, Place de la Bastille, c'est 55 000 manifestants qui ont également démontré leur volonté d'obtenir le retrait du projet de loi. Ils étaient en cela soutenus par tous les sondages qui démontrent que l'opinion publique est opposée à cette loi travail et que plus de 70 % de cette dernière est opposée à l'utilisation du 49-3.



Les organisations syndicales condamnent également l'intervention des forces de l'ordre à la Bourse du Travail de Paris le 28 juin dernier. En effet, la Bourse du Travail appartient aux travailleurs et aux travailleuses qui ont encore la liberté de se rencontrer et de s'associer afin de débattre et de revendiquer, une telle intervention piétine tout un pan de l'histoire du mouvement ouvrier et plus particulièrement la liberté syndicale.



Les dernières rencontres avec le 1^{er} ministre et la ministre du travail démontrent qu'ils restent sourds aux propositions et positions que nous portons depuis le 9 mars 2016 même si nous devons mettre au crédit des mobilisations certains amendements avancés par le gouvernement mais qui sont cependant loin de nos revendications.



Cette situation a amené l'intersyndicale nationale à appeler à poursuivre la mobilisation en demandant aux structures locales de l'organiser, durant le débat parlementaire, notamment le 5 juillet 2016.



Les URIF CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF – FIDL – UNL poursuivrons la mobilisation pendant la période des congés.



Elles appellent d'ores et déjà à une manifestation le 5 juillet 2016, jour du retour du projet de loi à l'Assemblée Nationale, à 14h00 entre la Place d'Italie et la Place de la Bastille. Elles appellent également les UD de l'IDF à se rencontrer et à organiser des actions ciblées pendant les mois de Juillet et Août.

Elles constatent également que dans quelques pays européens, dont la Belgique, les travailleurs sont confrontés à la mise en œuvre de « lois travail ».

Des actions se préparent dès le début du mois de septembre dans ces pays. Il nous faut d'ores et déjà les analyser et travailler dans le sens d'une mobilisation plus large.

Paris, le 1^{er} juillet 2016